AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C1184
FR0000054694-FS0473

6 août 2013

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

NATUREX

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 5 août 2013, la société CM-CIC Investissement[1] (28 avenue de l'Opéra, 75002 Paris), a déclaré avoir franchi en baisse, le 1er août 2013, le seuil de 5% des droits de vote de la société NATUREX et détenir 240 000 actions NATUREX représentant 436 574 droits de vote, soit 3,07% du capital et 4,95% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions NATUREX sur le marché.

[1] Contrôlée par CM-CIC.
[2] Sur la base d'un capital composé de 7 826 565 actions représentant 8 828 115 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.